

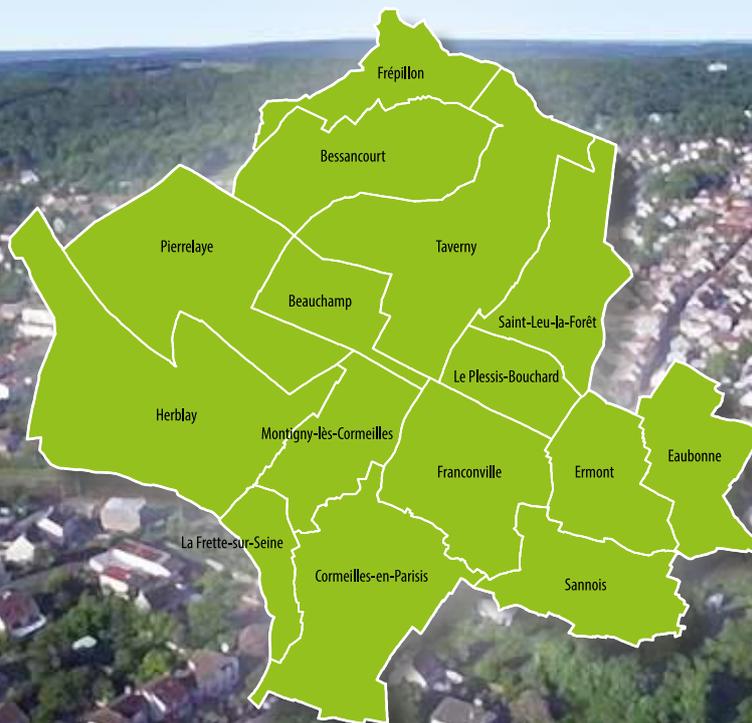
Mars - Mai 2016 n° 65

EXPRESSION

Journal d'information de la ville de Bessancourt

10 | Dossier spécial

Valparisis votre nouvelle agglomération



6 | **DEMOS** : un projet pour la musique



13 | **La laïcité** vue par les enfants



16 | **BESS'PARTY** : une nouvelle soirée pour les jeunes

Cérémonie des vœux du Maire

samedi 23 janvier 2016

À l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, Jean-Christophe Poulet a souhaité présenter ses vœux aux habitants en valorisant les actions menées par de nombreux acteurs de la vie locale. Après une démonstration de l'association ASAB, la projection du film « Bessancourt vu du ciel » et d'une rétrospective de l'année 2015, le discours du maire débuta par la présentation des organisateurs et participants à l'hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015.



À ce titre, la médaille de la ville fut remise à ce titre, à Abdelkader AJROUD, imam de Bessancourt, au Père Jean-Marie HUMEAU, curé du groupement paroissial, à Bensalem OGBI, au Père Charbel ATTALLAH et à Cyril BERNOS.



La médaille a également été remise au Lieutenant-colonel Jean-Joseph HEYRAUD et au Colonel SAUMITOU de la base aérienne, pour la mise en place du projet d'accueil de près de 350 militaires de l'opération sentinelle sur le site, au lendemain des attentats.



Le Maire a ensuite remercié les deux directeurs des écoles élémentaires de la ville, Madame BONNETT, directrice de l'école élémentaire Lamartine et Monsieur Thierry QUINETTE directeur de l'école Saint-Exupéry, en présence de l'Inspecteur Académique, Monsieur DRZEWINSKI, pour le projet d'arbre de la laïcité pour la première et l'accueil des enfants de la famille de réfugiés pour le second.



Les élus de l'équipe municipale ont par la suite, procédé à plusieurs présentations des initiatives locales et de personnalités de la ville ayant marqué l'année 2015: le Conseil Municipal des Enfants, Luc Blanchard auteur du livre « Les Brosses et Malais, la ville de demain », l'association « Feed The World », le Conseil de Vie Scolaire du Collège Maubuisson, M^{me} Cindy SALAUN et M. Grégoire MOSER, consacrés meilleurs apprentis de France.



La cérémonie s'est clôturée par une intervention (surprise) des Griffons du Nord.

Les vœux aux séniors

Le repas des aînés a eu lieu le dimanche 24 janvier 2016 au complexe Maubuisson, en présence du député de la circonscription, Jean-Noël CARPENTIER et du Lieutenant-colonel Jean-Joseph HEYRAUD. C'est au rythme des sonorités d'« Eellen et son band » traversant les époques allant des années 1930 aux années 1990, de la variété française à la variété internationale, que les vœux aux séniors se sont déroulés dans une belle ambiance.



Sommaire

EN IMAGES I 4-5

L'ACTU : I 6 à 8
Bessancourt intègre le projet DEMOS
Les Meuniers en fête

DOSSIER SPECIAL I 9 à 12
Val Parisis, votre nouvelle agglomération

ZOOM SUR I 13
Vers un développement
de la Forêt du Grand Paris

VIVRE À BESSANCOURT I 14 à 15
La Poste : vos élus se mobilisent

LOISIRS ET SORTIES I 16 à 17
Souvenirs de poilu

VIE MUNICIPALE I 18 à 19
Expression d'élu(e)

AGENDA I 20

NOUVELLES COORDONNÉES DU CCAS :

Direction : 01 30 40 44 70
Service logement : 01 30 40 44 71
Service des Seniors : 01 30 40 44 73

A noter

Le prochain conseil municipal aura lieu
jeudi 7 avril 2016 à 21h en Salle Paul Bonneville.

Horaires :

Un accueil unique vous reçoit à l'hôtel de ville :

- Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Les jeudis de 13h30 à 17h30
- Les samedis de 9h30 à 12h



Les usagers peuvent être reçus sur rendez-vous les jeudis de 17h30 à 19h et les samedis de 8h30 à 9h30 et de 12h à 12h30.

Directeur de la publication : Jean-Christophe POULET

Rédacteur en chef : Franck BERNARD

Conception, rédaction : Hawa FOFANA

Photos reportage : Darine BOUADIS - Ingimage

Maquette et impression : Agence Florilèges

Dépôt légal : 4^e trimestre 2014

Tirage : 3100 ex.

Imprimé sur papier PEFC, issu de la gestion durable des forêts.



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur

www.ville-bessancourt.fr



Rejoignez-nous !

Édito



“ Nous avons toujours choisi une rigueur de gestion

Chères Bessancourtoises, chers Bessancourtois,

Nous avons voté le budget 2016 de notre ville lors du conseil municipal du 18 février. Dans un contexte national compliqué pour les collectivités territoriales, nous devons maîtriser les dépenses de fonctionnement de la collectivité, sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère.

Les taux des trois impôts locaux auxquels sont assujettis les ménages bessancourtois (la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties) n'augmenteront pas et ne grèveront donc pas le pouvoir d'achat.

Nos priorités restent les mêmes. L'éducation, la culture, la jeunesse, avec des activités exigeantes, tout ce qui donne forme à l'esprit, ouvre des horizons et construit des parcours de réussite.

La sécurité et la paisibilité publique bénéficieront d'une pérennisation des moyens. Un nouvel aménagement du poste de police plus accueillant pour le public et plus fonctionnel pour le personnel est prévu. Des volontés budgétaires affirmées et des actions créatives se traduiront à travers l'aménagement du territoire, avec l'éco-quartier et les nouveaux équipements publics, les espaces verts et notre politique volontariste sur l'environnement.

Cette année, nous réalisons deux équipements publics pour notre ville, le restaurant du groupe scolaire Saint-Exupéry et la Maison de l'Enfance regroupant les services de la petite enfance. Ces projets ont fait l'objet d'un montage financier tenable pour notre ville. Bien entendu, certains trouveront que ce n'est jamais assez.

Je ne céderai pas à la tentation de toujours plus avec un endettement démesuré. Regardons ce qui se passe dans les villes surendettées avec des emprunts toxiques.

Nous avons toujours choisi une rigueur de gestion pour un budget solidaire au service de tous. Nous continuons dans cette voie.

Bien à vous,
Votre Maire

Jean-Christophe Poulet

A l'occasion de la COP21, dans les écoles de Bessancourt, les 7 et 8 décembre ont eu lieu les plantations d'arbres fruitiers et l'aménagement de prairies fleuries sur les espaces en gazon pour attirer les insectes pollinisateurs. Les écoles déjà engagées dans la préservation des espaces naturels, des écosystèmes et des espèces, possèdent déjà plusieurs structures (composteurs pour les déchets de cantine, jardins potagers, poules, récupérateurs d'eau de pluie). La plantation de ces arbres s'est faite avec l'aide des services techniques durant les Temps d'Activités Périscolaires pour y impliquer les enfants au maximum. Un temps d'information sur les enjeux climatiques et les objectifs de la COP21 a été proposé aux enfants.



Projet autour de la COP 21 des écoles



Spectacle « Portraits de femmes » par le Théâtre des Embruns les 8 et 9 janvier.



Vœux de l'AIBT et des entreprises de Val Parisis le 28 janvier



Soirée casino organisée par le CME le vendredi 29 janvier





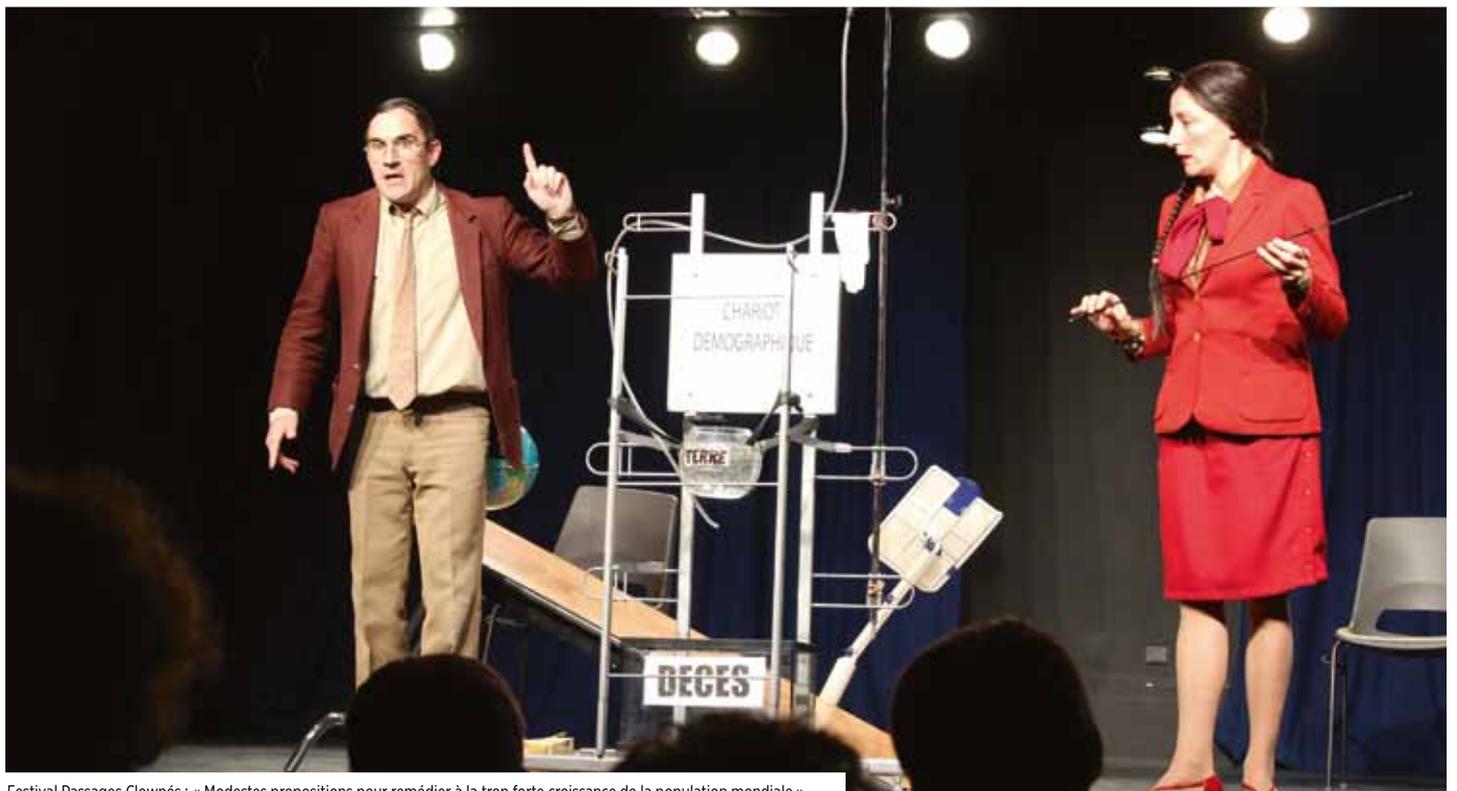
Café des parents lors du casino le vendredi 29 janvier



Festival Passages Clownés : « Les clowns imprévus » dimanche 7 février



Festival Passages Clownés : « Le titre est dans le coffre » vendredi 12 février



Festival Passages Clownés : « Modestes propositions pour remédier à la trop forte croissance de la population mondiale »



Rendre la musique plus accessible

Bessancourt rejoint le projet DEMOS

La culture et la musique sont des atouts pour l'éducation et l'éveil des enfants, ils doivent donc pouvoir être accessibles à tous les enfants. Pour cela, le Maire Jean-Christophe Poulet, permet à la ville de Bessancourt de rejoindre le projet « DEMOS ».

À l'échelle nationale, ce « Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale » a pour mission d'initier les jeunes à la pratique musicale et est coordonné par la Cité de la musique. Découvrir et pratiquer la musique classique par le biais de la Philharmonie de Paris est l'enjeu principal de DEMOS. C'est tout naturellement que Bessancourt intègre ce projet qui rejoint les valeurs de l'équipe municipale : un accès à la culture et au savoir pour tous les jeunes. La Ville subventionnera le projet pour 15 enfants âgés entre 7 et 11 ans, les cours et le prêt des instruments seront gratuits pour les enfants.

Le projet, d'une durée de trois ans, débutera courant mars 2016.

Le lundi 15 février, une réunion d'information a eu lieu à l'espace Marc Steckar, en présence d'Héloïse Jori-Lazzarini, coordinatrice territoriale du projet Démos pour la Philharmonie de Paris dans le Val-d'Oise. Le maire a présenté le dispositif et les motivations de la Ville à intégrer un tel projet. DEMOS donne l'opportunité aux enfants de découvrir l'univers de la pratique orchestrale et des œuvres musicales qu'ils n'ont pas l'occasion de découvrir au quotidien. A raison de 4h d'ateliers par semaine (hors temps scolaire), le groupe de 15 enfants, bénéficiera à la fois d'ateliers collectifs et de temps personnalisés par groupe de

deux à trois enfants. Les ateliers du projet «DEMOS» se dérouleront à l'Espace Marc Steckar, sauf dans le cadre de certaines répétitions avec les groupes des autres communes adhérentes au projet ((Ermont, Franconville, Saint-Leu-la-Forêt et Taverny)). Les enfants auront également des séances de répétitions à la Philharmonie de Paris et des chefs d'orchestre de renommée les dirigeront et les accompagneront pendant les 3 années du projet. Chaque atelier du projet Démos est encadré par deux musiciens intervenants et un animateur. Ce travail en trinôme apporte une cohérence éducative indispensable aux ateliers de pratique musicale. Les encadrants développeront ensemble leurs ateliers et définiront les enjeux de l'éducation artistique et culturelle en tant que support éducatif pour les enfants et leurs familles. Au-delà du travail quotidien dans les ateliers, les familles pourront elles aussi s'impliquer dans le projet. En participant musicalement, elles prennent ainsi une part active dans l'apprentissage de leurs enfants.

L'objectif est de réaliser des concerts, et d'être capable de constituer un grand orchestre jouant une œuvre musicale à l'issue du projet.

La ville est fière d'intégrer un tel dispositif et se réjouit d'avance de compter parmi ses habitants de futurs virtuoses !



Atelier Compost

Retrouvez les astuces et conseils de Romain lors du premier atelier compost de l'année !

Plus d'infos sur le site :

www.syndicat-tri-action.fr

Samedi 2 avril

au Syndicat Tri-Action

Merci à nos bénévoles

Savez-vous que la distribution de l'Expression est faite bénévolement par des Bessancourtois ?

Depuis plusieurs années, nos distributeurs déposent dans vos boîtes aux lettres le magazine Expression avec pour seule motivation, un esprit de solidarité et la volonté de rendre service. Au nom de l'équipe municipale, Franck Bernard, conseiller municipal en charge de la communication a souhaité les remercier lors d'un moment convivial autour d'une galette des rois le samedi 23 janvier. Merci à eux pour leur efficacité et leur dévouement au service de la ville. Devenez vous aussi distributeurs bénévoles de l'Expression.

Contactez-nous :

chargee.communication@ville-bessancourt.fr
ou au 01 30 40 44 13



Entretien

La fibre optique à Bessancourt : où en sommes-nous ?

Entretien avec **M. Rachid ADDA**, responsable de la Mission Aménagement et Développement Numérique et Directeur Général de Val-d'Oise Numérique.

Quels sont les objectifs de la « Mission Aménagement et Développement Numérique » (Mission ADN), dont vous êtes le responsable ?

Au sein des services départementaux, la Mission ADN a principalement en charge la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique pour le Val-d'Oise (SDAN VO). Ce schéma directeur contribue à l'attractivité du Val-d'Oise et à l'amélioration de la vie quotidienne des Valdoisiens. Afin d'achever les études complémentaires et de procéder au choix du délégataire de service public pour la construction des Réseaux d'Initiatives Publiques (RIP), la mission assure également le pilotage du Syndicat Mixte Ouvert Val-d'Oise Numérique. En effet, c'est par le biais d'une convention entre le Département et le Syndicat que la Mission ADN a été mise à disposition de ce dernier pour mieux déployer la fibre optique dans les communes oubliées par les opérateurs. Elle a d'ailleurs permis la finalisation des dossiers de demandes de subventions (État, Région...) et la mise en œuvre d'actions transversales en faveur du Très Haut Débit (THD) en conformité avec les orientations du SDAN du Val-d'Oise.

L'un de ses objectifs est de favoriser le développement d'infrastructures numériques auprès des collectivités (datacenter, GFU, wifi, télécentres, ...) ainsi que la diffusion des usages du Très Haut Débit sur l'ensemble du Val-d'Oise. Elle

s'attachera à appuyer les politiques départementales dans leurs composantes numériques liées au déploiement du THD (e-éducation, e-administration, e-inclusion, e-santé...) et à l'accompagnement de l'écosystème de l'économie numérique.

Le département compte sur une implantation de la fibre pour tous les Valdoisiens à l'horizon 2020. Quels sont les moyens mis à disposition pour relever ce défi ?

Après l'élaboration du schéma directeur (SDAN VO) adopté le 22 juin 2012 par l'Assemblée départementale, visant une généralisation de la fibre optique à l'horizon 2020, le Département avait proposé la création d'un syndicat mixte pour porter le projet Très Haut Débit du Val-d'Oise et en avait posé les principes de fonctionnement et de gouvernance dont la péréquation à l'échelle du projet. C'est sur cette base que les statuts du syndicat Val-d'Oise Numérique ont été arrêtés lors de sa création par le Préfet le 30 janvier 2015.

Par ailleurs, le Département du Val-d'Oise, qui a la charge du pilotage de l'aménagement numérique, assure aussi l'accompagnement et le suivi du déploiement des réseaux de fibre optique inscrit dans les autres initiatives publiques (debitex, ...) ou exprimés par les opérateurs privés. C'est pour cela qu'il a mis en place en janvier 2013 une Commission Départementale d'Aménagement

Numérique du Val-d'Oise, qui se réunit chaque semestre, sous la Présidence de Monsieur le Président du Conseil départemental, afin de faire le point sur l'état d'avancement des déploiements. Cette commission veille également à recourir aux procédures prévues pour remplacer un opérateur au profit de l'initiative publique, si une carence de sa part était constatée.

De nombreux Bessancourtois nous questionnent sur le projet de déploiement de la fibre dans la ville, pouvez-vous nous en dire plus concernant le planning d'implantation pour Bessancourt ?

La procédure d'attribution de délégation de service public étant en cours d'attribution, il est donc difficile d'annoncer un planning précis à l'échelle d'une commune. Toutefois, je peux déjà vous annoncer que l'ensemble des 87000 locaux répartis sur les 116 communes concernées par l'initiative publique seront tous raccordés d'ici fin 2020... et que les communes ne disposant pas d'un débit ADSL convenable seront raccordées prioritairement avant fin 2018. Ce qui me semble être le cas d'une grande partie de la commune de Bessancourt. Le délégataire devrait être connu fin 2016 et les travaux devraient débuter dès le début de l'année 2017.

En quoi cet aménagement est-il un atout majeur pour développer l'attractivité et la compétitivité du territoire ?

L'économie de la connaissance accorde une place déterminante à la formation, à la recherche et, plus globalement, aux processus d'innovation. Elle est considérée comme le principal facteur de développement économique pour les prochaines années. Elle représente en grande partie une économie du numérique tant par les usages que par les outils devant permettre au plus grand nombre d'accéder aux ressources existantes (éducatives, culturelles, de loisirs, ...). C'est aussi un moyen pour les entreprises de gagner en compétitivité en pouvant désormais se recentrer sur leur corps de métiers grâce à des systèmes d'information plus performants. Il s'agit donc pour un territoire d'être connecté ou relégué ! Avec le déploiement de la fibre optique partout et pour tous, le Département du Val-d'Oise a fait le choix de l'avenir en faveur du Val-d'Oise 3.0.

Éco-quartier

Les Meuniers en fête

L'éco-quartier prend vie ! La première tranche sort de terre avec ses premiers logements. Pour vous présenter l'évolution de votre nouvel espace de vie, une grande fête dédiée au petit dernier des quartiers bessancourtois aura lieu le samedi 21 mai à partir de 14h. Grâce aux balades urbaines, visitez le chantier avec Grand Paris Aménagement et la Maîtrise d'œuvre à travers une présentation du projet.



Au programme : des stands d'information et de sensibilisation aux éco-gestes et à la mobilité douce :

- > « *Disco pique-nique* » organisé par le Tri-Action : comment s'initier aux bonnes pratiques pour mieux réduire ses déchets et lutter contre le gaspillage alimentaire sous forme d'ateliers de cuisine participatifs à partir d'invendus (fruits et légumes) récupérés auprès de marchés et de supermarchés.
- > Atelier de réparation vélo avec « *Vélo Solidaire* » : l'association vous propose d'essayer des vélos à assistance électrique.

- > Stand d'information et de sensibilisation sur l'eau du SEDIF, avec une exposition et des ateliers pédagogiques.
- > Présentation de véhicules électriques par le Garage Peugeot.
- > **Balade à vélo au départ de la promenade de Zè, pour une découverte des itinéraires cyclables de Bessancourt**
- > Des animations musicales rythmeront la journée

- > Des structures gonflables pour les enfants

Et plein d'autres surprises !

Démonstrations et essais de gyropodes (avec EasyGiro ou autre)
Stand d'information Apiculture (Syndicat départemental des apiculteurs du Val-d'Oise)

Tournoi

Célébrer le football au-delà des frontières



Esprit d'équipe, amour du football, fraternité et échanges sont les maîtres-mots du tournoi international de football organisé par l'association des Présidents des Clubs du Val-d'Oise.

Cette association dont l'objectif est de promouvoir la déontologie, le respect des règlements et la solidarité entre les clubs du Val-d'Oise est née en 2003 à l'initiative de Philippe Calvé. L'Entente Méry-Mériel-Bessancourt est bien entendu adhérente de cette association et organisatrice de cette compétition. Cet événement exceptionnel réservé aux jeunes de 13 ans (U13) se veut fédérateur et soucieux de

relier les jeunes entre eux, autour d'une même passion, quelle que soit leur origine. Durant 3 jours, les jeunes de l'Union Européenne vont se rencontrer grâce à des matchs sous forme de « coupe du monde ». L'Europe débarque dans le Val-d'Oise ! Les jeunes venant d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Italie, des Pays-Bas, d'Irlande, Hongrie ainsi que ceux de l'équipe portugaise de São João da Pesqueira (ville jumelée avec Bessancourt), auront ainsi l'occasion de découvrir notre belle région. Un tirage au sort officiel, aura lieu en présence des élus, des instances du football national,

régional et départemental ainsi que de partenaires institutionnels et privés. Les 24 équipes réparties en 6 groupes se rencontreront lors de matchs disputés dans différents stades. Le stade des Marboulus accueillera un groupe le premier jour du tournoi.

Les 14, 15 et 16 mai 2016
Au stade des Marboulus de Bessancourt, mais aussi dans ceux de Jouy-le-Moutier, Éragny, Viarmes, Osny, Montigny-lès-Cormeilles, Magny-en-Vexin, Pontoise, Presles et Herblay.

Votre agglomération **s'agrandit !**

L'intercommunalité consolidée par la loi du 12 juillet 1999 permet aux communes de se regrouper en mutualisant leurs moyens, pour la réalisation de projets d'envergure et le développement de l'attractivité des territoires. Depuis la loi du 16 décembre 2010, les communes sont dans l'obligation de se regrouper en intercommunalité. Bessancourt a intégré en janvier 2013 l'agglomération du Parisis, composée de dix communes et fait désormais partie de « Val Parisis », née de la fusion des communautés d'agglomération du Parisis et de Val-et-Forêt, étendue à la commune de Frépillon, depuis le 1^{er} janvier 2016.

Un territoire pour 15 communes

L'agglomération du Val Parisis regroupe 15 communes :

- > Beauchamp
- > Bessancourt
- > Cormeilles-en-Parisis
- > Eaubonne
- > Ermont
- > Franconville
- > Frépillon
- > Herblay
- > La Frette-sur-Seine
- > Le Plessis-Bouchard
- > Montigny-lès-Cormeilles
- > Pierrelaye
- > Saint-Leu-La Forêt
- > Sannois
- > Taverny



Le mot du Maire :

Je me félicite de cette nouvelle fusion qui annonce des projets prometteurs pour l'agglomération et pour Bessancourt

Une intercommunalité qu'est-ce que c'est ?

L'intercommunalité résulte d'une décision de l'État mais se fonde avant tout sur la volonté des communes à élaborer des projets communs. Elle permet aux communes de se regrouper au sein d'un EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) afin de répondre à des enjeux de gestion et de projets. La loi dite de « Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » (MAPTAM) du 24 janvier 2014 a modifié le paysage de l'intercommunalité en imposant la fusion d'EPCI pour constituer des communautés d'agglomération



d'au moins 200 000 habitants. C'est donc dans le cadre du Schéma Régional de Coopération Intercommunale (SRCI) que cette nouvelle agglomération, qui compte désormais 261 866 habitants (population INSEE 2015 recensement 2012) a vu le jour. Val Parisis devient la plus importante agglomération du Val-d'Oise. Lors de la séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2015, les élus ont approuvé les statuts de la future Communauté d'Agglomération Val Parisis.

Le Val Parisis en chiffres :

15 communes dans le Val-d'Oise (95)

261 866 habitants (population INSEE 2015 recensement 2012)

87 Km²

87 élus communautaires

15 000 entreprises (professions libérales, commerçants, auto-entrepreneurs...)

16 gares

Un axe routier dense (A15, A115, RD14, RD 392)



Un nouveau conseil communautaire



L'élection du président et des vice-présidents par les conseillers communautaires a eu lieu le 11 janvier 2016 à Cormeilles-en-Parisis.

Yannick Bøedec, président de La Communauté d'Agglomération Le Parisis a été élu sans surprise, pré-

sident de la nouvelle agglomération Val Parisis. Pleinement intégrée, Bessancourt fait donc partie de l'agglomération Val Parisis et compte désormais 2 conseillers communautaires, **Jean-Christophe Poulet et Marie-Christine Duprez-Pannetrat.**

Les commissions communautaires

Pour mener à bien leurs missions, les élus communautaires ont délibéré le 18 janvier 2016, sur la création et la composition de 9 commissions communautaires permanentes. Bessancourt, en tant que commune de moins de 20 000 habitants, compte 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant. Voici les élus Bessancourtois qui siègent dans ces commissions pour l'étude des dossiers et des projets communautaires, dans l'intérêt de la ville. Un accord autorise les conseillers municipaux à siéger dans les commissions. Cela permet donc aux adjoints de représenter la ville dans celles-ci.

Commissions	Délégués	Délégués suppléants
Finances	Jean-Christophe POULET 	Alain LEMAIRE 
Logement, Politique de la Ville et action sociale	Jean-Christophe POULET 	Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT 
Attractivité du territoire – économie, emploi et formation	Alain LEMAIRE 	Patrick BOUCHARINC 
Transport	Jean-Luc DELECROIX 	Jean-Christophe POULET 
Sécurité	Willam MOSSE 	Francis BALLAND 
Politique du Grand Paris	Jean-Christophe POULET 	Francis BALLAND 
Aménagement de l'espace public, environnement, développement durable, tourisme et aménagement numérique	Estelle CABARET 	Franck BERNARD 
Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et mutualisation des services	Marie-Christine DUPREZ-PANNETRAT 	Francis BALLAND 
Culture et sport	Nathalie DERVEAUX 	Jean-Pierre GAFFEZ 

Le Contrat Local de Santé pour un meilleur accès aux soins

Jean-Christophe Poulet est désormais 6^{ème} vice-président en charge de la politique de la ville. Cette délégation essentielle pour Val Parisis, vise à réduire les inégalités entre les territoires et revaloriser les zones urbaines en difficulté. Ses deux objectifs sont les suivants : la mise en place d'un « Contrat Local de Santé » pour permettre au plus grand nombre d'accéder à un système de santé adapté et lutter contre la désertification médicale.

Créer une mutuelle communale

Le 9 février dernier, s'est tenue la première séance du comité de pilotage du « Contrat Local de Santé » de Val Parisis. L'un de ses objectifs relève de la mise en place de mutuelles communales. Deux communes en ont déjà développé sur leur territoire : Taverny et Herblay. Il est donc important de développer ce dispositif sur les autres communes, notamment les plus petites pour lesquelles la démarche s'avère compliquée en raison du faible taux de personnes concernées. C'est le cas de Bessancourt qui a engagé de nombreuses démarches en ce sens depuis plusieurs années.

Lutter contre la désertification médicale

C'est notamment le premier grand défi du vice-président. Le désert médical est une crise majeure dans le Val-d'Oise, il faut donc rendre le territoire plus attractif pour attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire. L'agglomération réalise actuellement un diagnostic pour connaître les situations socio-sanitaires des habitants et mieux comprendre leurs attentes en matière de soins. Au-delà de ces questions, le futur contrat local de santé du Val Parisis concernera d'autres préoccupations telle que la prise en charge psychique, les besoins des enfants en psychomotricité, les centres médico-pédagogiques, la répartition des Pmi, etc. Son objectif est également de proposer des actions de prévention à destination des personnes en situation de précarité qui se soignent peu ou mal.

Des compétences au service des citoyens

Dans le cadre d'un certain nombre de compétences définies par la loi, Val Parisis est en charge de 3 niveaux de compétences : **les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives**. Ces dernières sont déterminées par les élus communautaires. Ils décident de la réalisation de projets menés dans différents domaines, en fonction des priorités définies.

Val Parisis souhaite s'engager dans une **politique de développement économique et d'attractivité du territoire**. Pour cela, dans le but de maintenir les entreprises existantes et de favoriser la création d'entreprises sur le territoire, des actions en faveur de l'aménagement de l'espace et de l'habitat seront portées durant ce mandat.

Du point de vue de la **politique de la ville**, les exigences de cette nouvelle agglomération se portent sur la mise en place de dispositifs de prévention de la délinquance, de protection et de mise en valeur de l'environnement et par la lutte contre la pollution et les nuisances sonores. Val Parisis souhaite également développer **une offre cultu-**

relle et sportive de qualité, en assurant la gestion quotidienne des centres aquatiques et des médiathèques du territoire.

Les compétences obligatoires : quelques exemples

- **Le développement économique**
- **L'aménagement de l'espace communautaire** : réalisation d'un schéma de cohérence territoriale ou du plan local d'urbanisme, création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire et l'organisation de la mobilité
- **L'accueil des gens du voyage** : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil (à venir au 1er janvier 2018)
- **La politique de la ville** : Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, développement local et insertion économique et sociale
- **La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**

Quelques exemples de compétences optionnelles :

- La gestion de l'eau
- L'action sociale
- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- La lutte contre les nuisances sonores, la pollution de l'air et de l'eau



Quelques exemples de compétences facultatives :

- La gestion de l'assainissement
- La gestion de l'éclairage public
- La préservation et l'aménagement des parcs et massifs forestiers
- La création et la gestion d'une police intercommunale
- La culture et les sports

Une compétence essentielle : l'emploi



Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération Val Parisis a intégré l'Espace Emploi de Bessancourt dans son réseau de quatre lieux d'accueil répartis sur le territoire des 15 communes membres. Cette structure propose d'accueillir et d'accompagner toute personne en âge de travailler ou de se former, ayant un projet d'évolution professionnelle. Vous pourrez y trouver des moyens informatiques, des conseils, et vous voir proposer des entretiens individuels pour construire et mener votre projet à son terme.

Vous pouvez appeler au

01.61.35.14.01 ou vous présenter au 18 bis Grande rue, le matin de 8h30 à 12h, les après-midis étant réservés aux rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle.

Parole d' élu :

Jean-Christophe Poulet

Vous avez été élu Vice-Président du Val Parisis avec près de 91 % des voix, comment expliquer vous une telle adhésion de la part des élus communautaires ?

D'abord il existe un accord politique entre les villes, pour que leurs représentants siègent dans l'exécutif de l'agglomération. Si je suis 6^{ème} Vice-Président, c'est aussi lié à la confiance accordée par le président.

Avec ma commission, nous avons fait un gros travail ces dernières années, avec notamment le contrat de politique de la ville et le plan local de l'habitat.

Vous êtes désormais en charge de la politique de la ville au sein de l'agglomération. Quels sont vos objectifs dans ce domaine ?

Il faut se doter d'outils concrets et efficaces pour aider les habitants du Parisis qui souffrent du mal logement, du chômage, du décrochage scolaire. Pour cela, nous élaborons des appels à projets, nous nous appuyons sur les associations de terrain et nous mobilisons les entreprises. Je suis également en charge du contrat local de santé pour une égalité territoriale d'accès aux soins et la lutte contre la désertification médicale.



Rencontre

Yannick BOËDEC,
nouveau président de Val Parisis,
Maire de Cormeilles-en-Parisis
et Conseiller Départemental du
Val-d'Oise.

La « Communauté d'Agglomération Val Parisis » est issue de la fusion des agglomérations du Parisis et de Val-et-Forêt, née de l'arbitrage du Préfet du Val-d'Oise. Quelles sont les raisons de ce choix ?

Yannick BOËDEC : Une majorité des villes du Parisis était favorable pour accompagner le mouvement de fusion avec Val-et-Forêt. Développement économique, transports, habitat, politique de la ville, collecte des déchets ménagers, nous avons déjà des compétences en commun avec cette intercommunalité voisine. Avec mes

collègues maires nous avons alors pensé que l'agrandissement de la Communauté d'agglomération était plus un avantage qu'un inconvénient.

Val Parisis devient la plus grande communauté d'agglomération interne au Val-d'Oise. Quels sont les enjeux d'une telle fusion ?

Y. B. : Nous avons toujours eu l'ambition de porter des investissements intercommunaux utiles et efficaces. Cette fusion permet de renforcer notre attractivité et notre potentiel de développement sur un périmètre cohérent. Elle représente une réelle opportunité de construire un projet commun qui confirmera la vitalité de notre territoire.

Quels sont vos principaux objectifs pour cette nouvelle agglomération ?

Y. B. : Le développement économique sera notre grande priorité, nous pouvons pour cela nous appuyer sur les réserves foncières dont nous disposons afin de faire venir des entreprises qui créeront de la richesse et de l'emploi. Val Parisis sera un territoire de projets, notamment grâce à la modernisation et au renforcement des transports en commun, au programme de construction de nouveaux logements, au déploiement de la vidéoprotection urbaine. Avec l'ensemble de nos partenaires,

nous allons poursuivre les grandes actions déjà engagées comme la mise en œuvre d'un diagnostic local de santé qui nous permettra de mieux répondre aux besoins de santé de nos habitants et, espérons-le, d'enrayer le phénomène de désertification médicale que toutes les villes rencontrent sur l'agglomération.

Comment comptez-vous concilier les exigences de chaque commune membre avec la nécessité de défendre l'intérêt général du territoire ?

Y. B. : Je souhaite travailler lors de ce mandat de manière participative avec les villes qui composent la communauté d'agglomération. Les politiques menées à l'échelle de l'agglomération veilleront à préserver les spécificités de chaque commune dans un esprit d'équilibre, de solidarité et de compromis.

Que souhaitez-vous dire aux Bessancourtois ?

Y. B. : Depuis quelques années déjà, l'intercommunalité prend une place de plus en plus importante dans votre vie quotidienne. Nous sommes désormais engagés dans une nouvelle dynamique et c'est avec un réel enthousiasme que nous continuerons à vous apporter des services de proximité essentiels à votre qualité de vie.



Les Olympiades

Cette année, le projet d'une journée sportive pour les enfants intègre 5 nouvelles villes suite à la constitution de la nouvelle agglomération. Les villes seront représentées par 30 enfants chacune (10 CP, 10 CE, 10 CM) pour un total de 450 enfants qui s'affronteront au cours de cette journée sur le thème du far west.

Samedi 28 mai 2016
A La Frette-sur-Seine
Inscriptions dans les centres de loisirs - 01 30 40 44 95

Quelques actions phares en 2016 :

- **15 septembre :** Forum pour l'emploi et ateliers mensuels en faveur de la création d'entreprise et de l'emploi
- Mise en place d'une **nouvelle offre d'animations** hebdomadaires pour tous les publics dans les piscines et les médiathèques
- la mise en place de **CitéVal**, un nouveau service urbain de bus sur les communes d'Herblay et de Cormeilles-en-Parisis qui assurera la desserte de nouveaux quartiers et proposera des itinéraires pour tous les besoins
- la poursuite des **travaux de mise en accessibilité** des points d'arrêt de bus afin de faciliter le déplacement des personnes en situation de handicap
- la réalisation d'un schéma directeur des modes doux, vélo et marche, visant à doter l'agglomération d'un véritable réseau
- l'élaboration d'un **règlement local de publicité intercommunal** pour renforcer et préserver l'image et l'identité du territoire
- la poursuite du partenariat déjà engagé avec **l'association Nos Quartiers ont des Talents** qui accompagne des jeunes hauts diplômés dans leur projet professionnel
- la mise en œuvre d'un **diagnostic local de santé** afin de lutter contre la désertification médicale sur l'agglomération et de mieux répondre aux besoins de santé.

Éducation

Une journée pour la laïcité



Suite aux attentats contre Charlie Hebdo de janvier 2015, le Président de la République a souhaité réaffirmer le principe de laïcité en faisant du 9 décembre un jour de célébration dans l'ensemble des établissements scolaires de France. L'année 2015 fut particulière car elle marqua le 110e anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. C'est donc tout naturellement que l'école Lamartine s'est inscrite dans cette démarche. L'équipe enseignante a développé le projet à partir de la « Charte

de la laïcité expliquée aux enfants » afin de mener une réflexion avec les élèves. Selon Isabelle BONETT, la Directrice de l'école Élémentaire Lamartine « Dans les classes de CM1 et CM2, des recherches ont été menées sur des personnages historiques ayant marqué l'histoire de la laïcité (Jules Ferry, Jean Jaurès, Jean Zay...). Dans toutes les classes, une lecture de la charte a été faite avec une explication des différents articles. Des écrits ainsi que des dessins ont également été produits ». L'ensemble des productions a ensuite été regroupé sous la forme d'un arbre éphémère. Le vendredi 18 décembre, une cérémonie officielle de plantation d'un arbre a donc eu lieu en présence du Maire, Jean-Christophe Poulet, sur le chemin d'accès à l'école afin de préserver la mémoire de ce beau projet. Cette cérémonie a débuté par une présentation du projet puis la



lecture d'une version simplifiée de la charte par des enfants de différentes classes et par le chant de La Marseillaise par les classes de CM1/CM2 et CM2. Elle s'est clôturée par la plantation de l'arbre pour laquelle un enfant par classe a aidé le personnel des espaces verts. Un beau projet porteur d'espoir quant à la préservation des valeurs de la République que les élus soutiennent avec force et conviction. La Ville accompagne et favorise toutes les initiatives permettant au vivre-ensemble et aux valeurs de la République d'avoir toute leur place à Bessancourt et surtout dans ses établissements scolaires.

Plaine de Pierrelaye-Bessancourt

Vers un développement de la Forêt du Grand Paris

La plaine est un élément caractéristique fort dans le paysage de la commune. Avec 400 ha, cet espace naturel représente près de 50 % du territoire communal.

Il fait partie d'un ensemble plus vaste de 2000 ha répartis sur 7 communes (Beauchamp, Bessancourt, Herblay, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, Saint-Ouen-l'Aumône et Taverny), et représente un véritable poumon vert entre l'agglomération de Cergy-Pontoise et l'agglomération parisienne. Partie intégrante de la ceinture verte régionale, la plaine permet d'assurer une continuité écologique entre la Forêt de Saint-Germain-en-Laye et les Forêts de Carnelle-L'Isle-Adam et de Montmorency. Entre la deuxième moitié du 18ème siècle et la fin des années 90, la production maraîchère y a été l'activité principale. Elle s'est développée grâce à l'enrichissement des sols par les épandages des eaux usées de la ville de Paris.

Avec la découverte de la pollution



des sols par les métaux lourds dans les années 90, l'activité agricole a dû suivre une orientation forcée. Avec l'interdiction de la production agricole destinée à l'alimentation humaine, la céréaliculture a remplacé le maraîchage. Aujourd'hui, ce système de grandes cultures est fragilisé sur le plan économique avec la suppression progressive des aides financières. En plus des dépôts sauvages, les friches agricoles risquent de se développer avec pour conséquence à terme une désaffection totale des populations pour la plaine. Pour stabiliser la pollution, pour favoriser la reconquête de ce territoire par le public et renforcer sa fonction de poumon vert (continuité éco-

logique, compensation carbone), le développement de la forêt est l'orientation retenue pour le devenir de la plaine. Après une labélisation du projet Forêt du Grand Paris, les 7 communes, le Conseil Départemental du Val-d'Oise et l'État, se sont regroupés au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye (SMAPP) qui a vocation à mener les études de faisabilité pour l'implantation de la forêt de 1000 ha environ. Depuis 2013, ces études ont permis d'élaborer un schéma d'aménagement privilégiant la restauration des bois existants et leur extension planifiée sur une durée d'environ 25 ans. Le projet prévoit les aménagements nécessaires à l'accueil du public qui pourra s'adonner aux activités de loisirs (balade, randonnée, VTT, balade équestre,...). Aux franges urbaines, des poches d'activité agricole seront conservées sur les terrains non pollués par les métaux lourds.



La Poste : notre service public en danger

Vos élus **mobilisés**

Entretien avec Alain Lemaire, premier adjoint en charge du développement économique et des ressources humaines



Le bureau de poste de Bessancourt est sujet à de nombreux dysfonctionnements. En tant que premier adjoint en charge du développement économique, que pouvez-vous nous dire de cette situation ?

Nous avons, de fait, constaté au fil des mois une dégradation progressive du service postal rendu localement, au travers de fermetures annuelles durant les vacances du mois d'août, des fermetures hebdomadaires du lundi et parfois des absences liées à la maladie de l'agent ou au remplacement d'agents dans d'autres bureaux de poste. Durant ces périodes aussi le distributeur automatique de billets (DAB) n'a pas toujours été réapprovisionné, provoquant ainsi la gêne des usagers titulaires d'un compte postal, notamment les seniors et personnes à mobilité réduite.

Quels sont les impacts sur le développement de l'activité économique et commerciale sur la ville ?

La ville de Bessancourt est une commune en plein développement avec un éco-quartier en construction, des opérations de rénovations engagées visant à développer la vitalité de ses autres quartiers. A ce titre, la municipalité est engagée dans un processus de dynami-

sation de son activité commerciale. Le bureau de poste, proche de la mairie contribue incontestablement à l'animation et au rayonnement du cœur historique de la ville. Il concourt à la cohésion sociale et au développement équilibré du territoire. Il se doit de garantir des services postaux de qualité à tous les usagers et clients.

De nombreux Bessancourtois dépendent de ce service public de proximité, comment expliquez-vous les raisons d'un tel désengagement sur la ville de la part de la Poste ?

Depuis 2010, de nouvelles habitudes de consommation et la diminution du trafic postal entraînent une baisse d'activité de l'opérateur historique. Lors du précédent mandat, M POULET, maire de Bessancourt, était intervenu auprès du directeur départemental de la Poste pour s'assurer que la présence de notre bureau de poste ne serait pas remise en cause.

Mais depuis, nous déplorons des pratiques croissantes de fermetures qui renforcent la baisse d'activité et la fréquentation.

Celles-ci engendrent toujours plus de restrictions du service postal rendu aux habitants et un sentiment

de détérioration du lien social à Bessancourt. Nous ne cautionnons pas ces dérives, ces dysfonctionnements flagrants du service postal.

Vous vous êtes joint à l'action des habitants et des commerçants en déposant une motion en Conseil Municipal le 10 décembre 2015. En quoi était-ce important pour vous de réagir à travers cette motion ?

Notre attention a été attirée par une pétition initiée par des Bessancourtois sur ce sujet et nous avons reçu ses représentants pour agir en pleine coordination.

Une motion initiée par le groupe majoritaire « Dynamique Bessancourt » a été adoptée par l'ensemble du conseil municipal le 10 décembre dernier. Celle-ci vise à interpeller les autorités départementales de la poste et le gouvernement sur les dysfonctionnements constatés et à proposer une réflexion plus approfondie visant à pérenniser et à fiabiliser le service postal rendu aux habitants et aux professionnels.

Pensez-vous avoir été entendu par les autorités compétentes ?

Des courriers ont été adressés au cabinet du 1er ministre et au Directeur Départemental de la Poste qui a désigné un interlocuteur chargé de nous recevoir. Nous avons l'assurance que ces interventions seront étudiées par les services compétents et espérons pouvoir très prochainement faire entendre nos propositions.

Quels sont vos objectifs pour l'avenir du bureau de Poste de Bessancourt ?

Bessancourt est engagée dans une démarche harmonieuse de développement de son territoire qui s'insère parfaitement avec la préservation de son identité. Cette volonté des élus passe par un maintien plus durable du service postal de proximité. Renforcer l'amplitude d'ouverture du bureau de poste de Bessancourt est notre premier objectif. Veiller, dans le dialogue, au développement de l'offre actuelle et rechercher la mise en œuvre éventuelle de services postaux innovants est notre seconde préoccupation. Enfin, une qualité de service pérenne rendu aux professionnels et commerçants comme aux particuliers usagers de ce service postal reste le socle de nos attentes.

Social

Appel aux dons du CCAS



Dans un contexte économique et social difficile, les Bessancourtois ont su, une fois de plus, faire preuve d'une grande générosité avec une enveloppe de dons de 1 700 euros en faveur du CCAS. Ces dons, dédiés au développement des actions en direction des plus démunis, sont indispensables pour aider le CCAS à lutter efficacement contre la précarité. Parce que chaque geste compte, l'ensemble de la collectivité s'associe aux administrateurs du CCAS pour remercier vivement ces précieux donateurs. La grande exclusion et la détresse toujours plus profonde dans lesquelles s'enfoncent nos concitoyens, ne peuvent laisser indifférente notre collectivité

territoriale. Aussi, le CCAS de la ville de Bessancourt investit depuis 2009 le domaine de la grande exclusion en développant avec la Croix Rouge des maraudes sociales. Du 15 octobre au 15 avril, les bénévoles de la Croix Rouge et les agents du CCAS prodiguent mots de réconfort et soutien psychologique et distribuent des repas chauds à de nombreux exclus de notre bassin de vie.

Œuvrer pour les Séniors :

Piliers de notre société, les seniors font l'objet à Bessancourt d'une attention particulière ; laquelle se traduit quotidiennement par la mise en œuvre de visites à domicile, le renforcement de la mobilité par le

recours au Transvillage, le combat pour le maintien à domicile via la mise en place du portage de repas et la mise en relation avec des auxiliaires de vie et/ou des infirmières et le maintien de la socialisation en développant des animations aussi diverses que les sorties, les tournois de belote mensuels, les thés dansants ou encore les ateliers informatiques.

Parce que la Ville et le CCAS partagent des valeurs communes avec l'association « Bouchons d'Amour », un fort partenariat entre le CCAS et l'association leur permet de réunir leurs efforts, au quotidien, pour sensibiliser nos concitoyens sur la question fondamentale du recyclage et par conséquent sur les enjeux écologiques qu'il nous incombe de prendre au sérieux.

Si vous souhaitez soutenir les actions du CCAS, vous pouvez nous adresser vos dons. À titre d'information, sachez que ces dons ouvrent droit à une déduction fiscale de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Renseignements :
01 30 40 44 70

Commerce

Une association pour et par les commerçants

Une nouvelle association des artisans et commerçants de Bessancourt dénommée « **Le commerce à Bessancourt** » est depuis quelques semaines créée : « **Qualité et relations près de chez vous** » est son slogan.

Cette association a pour but de fédérer les commerçants entre eux et de promouvoir un commerce de qualité et de proximité pour les Bessancourtois. Pour fêter cette création et pendant tout le mois de mars, vous trouverez chez les commer-

çants adhérents de cette association des bulletins de participation à une loterie. Ces bulletins sont à remplir et à remettre aux commerçants pour un tirage au sort qui se déroulera sur le marché de Bessancourt le **samedi 11 juin à 12H**.

2500€ de lots dont un vélo électrique Peugeot, sont prévus. Des animations auront aussi lieu ce matin-là, dont un défilé de mode. Vous aurez aussi la possibilité de déjeuner sur place lors de cette matinée festive.

PERMANENCES

CAUE 95 :

**Conseil Architectural
Gratuit et Indépendant :**

Vous souhaitez construire, agrandir, aménager, rénover ? Des architectes-conseillers vous aident à analyser vos besoins et à vérifier la faisabilité de votre projet. Permanence au Service Urbanisme de 14h00 à 17h00 Uniquement sur rendez-vous au 01 30 40 44 90

pole.aménagement@ville-bessancourt.fr

Souvenir de poilu

« Parti au front le 30 mai 1916 »

Les commémorations autour de la 1^{ère} Guerre mondiale se poursuivent à Bessancourt. Après l'exposition « Bessancourt 14-18 : l'envers des cartes » en mars 2015, Agnès Marin nous propose de découvrir, via les carnets tenus par André Chaumette lors du premier conflit mondial, un épisode de la vie d'un Bessancourtois parti en guerre.

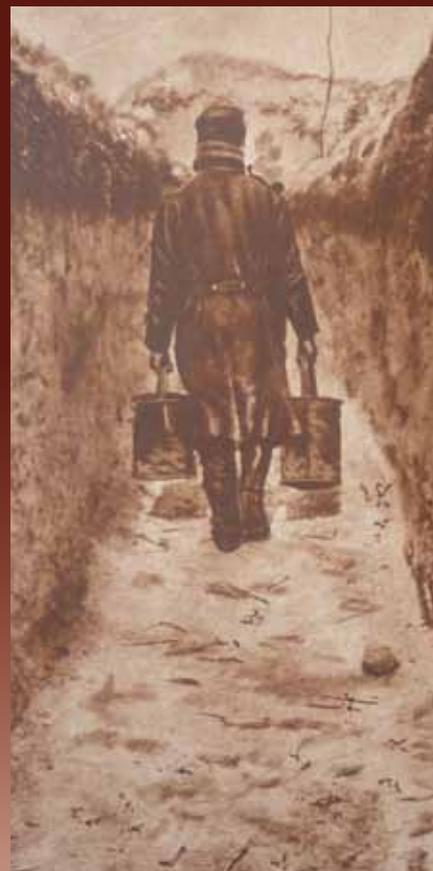
Les participants à l'atelier d'écriture de Philippe Lafitte nous proposent également de découvrir leurs textes écrits sur cette thématique.

« Vendredi 26 mai 1916... A midi le sergent Bernard nous dit que nous partons dimanche. Nous le croyons qu'à moitié... » Cette exposition à la bibliothèque est réalisée à partir de trois carnets de guerre rédigés par André Chaumette, futur beau-frère de Paul Bonneville (ancien maire

de Bessancourt) et Bessancourtois d'adoption. Ces carnets, tenus à jour quotidiennement, nous mènent du front de l'Ouest français entre la Marne et l'Aisne jusqu'en Macédoine avec l'Armée d'Orient. Blessé en 1918 dans la montagne grecque, André Chaumette achève alors son récit dans les hôpitaux militaires de Salonique.

Du mardi 8 au vendredi 25 mars

Exposition du carnet de guerre du soldat Chaumette. Exposition des textes de l'atelier d'écriture adultes autour du thème « carnet de guerre » Selon les horaires d'ouverture. Bibliothèque Keller
Entrée libre - 01 30 40 44 61



Thé Dansant pour les séniors

Pour le plaisir des séniors, la Ville organise un thé dansant.



La Ville organise depuis de nombreuses années le thé dansant qui rencontre toujours autant de succès.

Au-delà du plaisir de danser, c'est celui de se rencontrer et de partager un moment convivial qui est important. Rendez-vous avec le duo «Chrystal» qui vous fera

découvrir son univers. Les inscriptions sont obligatoires à cause du nombre limité de participants. Possibilité de transport, pour les personnes à mobilité réduite, à signaler au CCAS lors de l'inscription auprès de M^{me} CAUSSIN au 01 30 40 44 73 ou par mail à valerie.caussin@ville-bessancourt.fr

Mercredi 16 mars de 14h30 à 16h30

Inscriptions obligatoires
Salle Paul Bonneville
Réservation indispensable
01 30 40 44 73



Tournoi de belote

L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous attend nombreux pour un après-midi convivial placé sous le signe du jeu ! Rendez-vous à la salle Keller n°1 pour une rencontre agréable autour de la belote. Inscription obligatoire auprès du CCAS.

Jeudi 24 mars 2016 à 14h

Salle Keller 1
Renseignements :
valerie.caussin@ville-bessancourt.fr
01 61 35 15 73



Concert des élèves de l'école de musique

Comme chaque année les élèves de l'école de musique et des cours de théâtres proposent un concert de fin d'année. Au détour d'un voyage musical, venez écouter les élèves de flûte traversière, piano, violon, guitare acoustique, électrique, basse et

batterie, accompagnés cette année par les apprentis comédiens des cours de Karine Martin.

Samedi 9 avril à 15h
Salle Paul Bonneville
Entrée libre - 01 30 40 44 95

SEJOUR ETE 2016



**Pour les 6/12 ans du 8 au 20 juillet
à Saint-Gilles-Croix-de-Vie**

Au programme :

- > pour tous : baignade, activités aquatiques et sorties culturelles et découverte de la région,
- > pour les 6/9 ans : équitation
- > pour les 10/12 ans : surf et téléski nautique

Les dossiers d'inscription seront à retirer en mairie à l'accueil à partir du 9 avril 2016 en mairie.

Venez à la première « Bess'Party »

Bessancourt fait son festival !



Pour sa première « Bess'Party », soirée pour et par les jeunes Bessancourtois, la Ville invite tous les jeunes le vendredi 20 mai à partir de 21h à l'Espace Marc Steckar pour une soirée sur le thème « Bessancourt fait son festival ». Tenue de soirée, remise d'oscar, sosies, tapis rouge, paparazzis, un festival de Cannes comme si vous y étiez !

Vendredi 20 mai de 21h à 1h du matin

Première « Bess'Party » Soirée dédiée aux jeunes Bessancourtois sur le thème du cinéma. Espace Marc Steckar. 3 € l'entrée avec une boisson. Réservé aux Bessancourtois avec une invitation. Renseignements : 06 12 46 66 35

Expression d'élus

C'est votre premier mandat, pourquoi vous êtes-vous engagée ?

Je me suis engagée auprès de Jean-Christophe Poulet grâce à son second mandat et plus de 90% des promesses réalisées. C'est quelqu'un qui a un véritable sens de l'engagement et qui s'investit pleinement pour les Bessancourtoises et les Bessancourtois.

Parlez-nous de votre délégation ?

Bien que ce ne soit pas toujours visible de l'extérieur il y a de nombreux sujets à traiter dans ma délégation. L'environnement et le cadre de vie, c'est bien plus que des petites fleurs. J'ai également en charge les questions d'assainissement qui représentent un gros dossier pas toujours très simple. Il y a également le projet des jardins familiaux (ou dit « partagés ») que nous souhaitons mettre en place. Et puis c'est une délégation dont les sujets sont souvent transversaux.

Quels sont les objectifs pour ce mandat ?

Préserver les milieux naturels de manière pérenne (le pôle agricole, la forêt...) afin que notre ville garde ce côté un peu rural qui nous plaît tant, tout en revisitant certains lieux (comme le lavoir...). Je souhaite également mettre en place les jardins familiaux et bien d'autres choses encore.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre rôle d'élue ?

Ce qui me plaît le plus c'est le fait d'être un acteur de notre ville, mes enfants grandissent également à Bessancourt. Cela demande peut être beaucoup de temps, mais c'est tellement passionnant.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux Bessancourtois ?

Vous pouvez également être acteurs de notre ville ... Venez nous rencontrer durant nos permanences pour nous faire part de vos idées. Nous les étudierons avec plaisir.

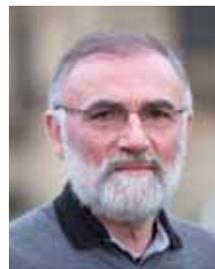
Préserver les milieux naturels de manière pérenne afin que notre ville garde ce côté un peu rural qui nous plaît tant



Estelle CABARET,
Adjointe déléguée
à l'environnement
et au cadre de vie

Pôle Aménagement du Territoire

Jean-Luc DELECROIX, adjoint au développement urbain et Estelle CABARET, adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie, vous reçoivent sans rendez-vous, les 19 mars, 9 avril et 28 mai 2016 de 10h à 12h.



Jean-Luc DELECROIX



Estelle CABARET

Conseil Local de Paisibilité et de Sécurité

Les prochaines permanences du CLPS auront lieu les 19 mars, 9 avril et 28 mai 2016 de 10h à 12h.



William MOSSE



Stéphane JOUNEAU

Le Maire et les élus vous reçoivent

Pour des rendez-vous avec le Maire, les adjoints ou les Conseillers municipaux délégués, veuillez prendre rendez-vous au 01 30 40 44 20, en précisant l'objet de votre demande. Vous pouvez également écrire un mail à l'ensemble des élus à partir du site de la ville, www.ville-bessancourt.fr, rubrique « écrire aux élus ».



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ DYNAMIQUE BESSANCOURT

AGIR ENSEMBLE

Bien que nous soyons entourés d'écueils, de dangers, que nos sociétés semblent parfois vaciller, nous vivons une époque passionnante. Chacun avec ses atouts, son savoir-faire et sa volonté d'agir participe à sa construction. Sommes-nous différents de nos aînés qui au travers de l'histoire ont dû mener à bien toutes sortes de mutations, je ne le crois pas. Au travers des événements vécus en 2015, notre pays, notre ville dans sa diversité, ont su se lever pour montrer leur solidarité, leur détermination à combattre de réelles formes d'obscurantisme. Nous traversons une période de profonds changements, d'impermanence et notre temps est en cela formidable. Il nous appartient de nous y adapter pour mieux vivre et agir ensemble. Nous vibrons d'inventivité et de création, soyons donc heureux d'y contribuer, comparons nous de ce temps pour le rendre plus fraternel, créatif et facteur de progrès pour tous.

2016 à BESSANCOURT

Les enjeux locaux sont identifiés avec l'intégration au sein de l'agglomération du Val Parisien forte de 15 communes et 265000 habitants. Des projets importants pour nos collectivités comme le contrat local de santé, les transports, l'aménagement de la plaine sont programmés. Nous aurons à développer le nord de ce territoire intercommunal en veillant, avec nos voisins, à une géo-localisation équitable des investissements mis en œuvre pour le développement structurel des communes, la mutualisation efficace des compétences transférées, l'indispensable adaptation des services. La première tranche de l'éco-quartier, de nouveaux équipements publics, la maison de la petite enfance qui accueillera l'espace dédié à la parentalité, le développement du commerce par la création d'une association de commerçants, la dynamique culturelle et sportive, le projet DEMOS d'accès à la musique, la réussite éducative, les projets jeunes font partie des nombreux thèmes que nous aurons à traiter en 2016.

LE BIEN TRAVAILLER ENSEMBLE AVEC NOTRE OPPOSITION

Depuis le début de ce mandat, notre équipe travaille, au sein des commissions, avec nos opposants. Certains d'entre eux approuvent et plébiscitent ces échanges, d'autres plus récemment nous ont rejoints, preuve s'il en est de nos pratiques locales d'ouverture. Certes, le bureau exécutif d'une commune est amené à orienter, coordonner et décider des actions de développement de la ville en regard de son programme, mais notre groupe vise aussi la concertation. Sur un plan intercommunal, les travaux menés dans l'intérêt des Bessancourtois sont très souvent partagés avec nos opposants. Nos participations respectives aux diverses commissions respectent toutes les dispositions légales. Lors du précédent mandat et sans obligation de notre part, nous avons œuvré avec succès auprès des autres communes pour organiser ces bonnes pratiques de travail concerté.

Nous invitons donc les élus du groupe « Bessancourt re-

nouveau » à comparer objectivement les pratiques des communes de proximité vis-à-vis de leurs oppositions. Ils constateront qu'à Bessancourt, le bien travailler ensemble n'est pas un vain mot.

Alain LEMAIRE Pour le groupe
« Dynamique Bessancourt »

TRIBUNE DE L'OPPOSITION BESSANCOURT-RENOUVEAU

Information Équipe Bessancourt-Renouveau

Nous vous informons que l'équipe Bessancourt-Renouveau comptera désormais 5 membres dans le groupe d'opposition siégeant au conseil municipal. En effet une personne de notre équipe a décidé de nous quitter tout en conservant son siège au conseil.

Vos suffrages avaient contribué à mettre en place six opposants à l'équipe en place, par cette décision unilatérale notre représentativité se trouve réduite. De même le nouveau périmètre de l'intercommunalité supprime le siège que nous avons obtenu par vos votes au conseil intercommunautaire.

Décidément le suffrage universel est bien mis à mal dans notre démocratie !

Le groupe « Bessancourt renouveau »
Francis BALLAND - Jean-Paul MASCHERONI
Nadine BOUCHER - Erick VAN HOOREBEKE
Madeleine MAZO

Vos rendez-vous

Spectacles, expositions, loisirs et événements...

MARS



Du mardi 8 au vendredi 25 mars

Exposition du carnet de guerre du soldat Chaumette

Selon les horaires d'ouverture
Bibliothèque Keller - Entrée libre - 01 30 40 44 61

Du 7 au 19 mars

Exposition autour du clavecin. Dans le cadre du festival « L'Hiver musical »

Selon les horaires d'ouverture
Espace Marc Steckar - Entrée libre - 01 30 40 44 95



AVRIL



Samedi 2 avril de 10h à 12h

Présentation littéraire de la librairie « La 23^e Marche »

Geneviève Hu, librairie de « La 23^e Marche » à Auvers-sur-Oise présentera ses coups de cœur de la rentrée littéraire d'hiver à la bibliothèque Keller.
Bibliothèque Keller - Entrée libre - 01 30 40 44 61



Samedi 9 avril à 15h

Concert des élèves de l'école de musique

Autour du thème du voyage avec une mise en scène par les élèves des cours de théâtre
Salle Paul Bonneville - Entrée libre - 01 30 40 44 95

Jeudi 28 avril à 14h30

« Souvenirs des années 60 : le meilleur des années Yé Yé »

Animation musicale - Bibliothèque Keller
Entrée libre - 01 30 40 44 61



MAI

Vendredi 20 mai de 21h à 1h du matin

Première « Bess'Party »

Soirée dédiée aux jeunes Bessancourtois sur le thème du cinéma. - Espace Marc Steckar
3 € l'entrée avec une boisson
Réservé aux Bessancourtois avec une invitation
Renseignements : 06 12 46 66 35

Samedi 21 mai à partir de 14h

Les Meuniers en fête

Découverte du nouveau quartier sur le thème de l'éco-responsabilité et des mobilités douces. Animations, stands d'information, balades à vélo, ateliers. Venir à pied ou à vélo
Entrée libre - 01 30 40 44 90

JUIN

Samedi 18 juin de 14h à 19h

Fête du sport et du jeu

Complexe Maubuisson
Entrée libre - 01 30 40 44 95



Prochains stages de gym douce

les lundis 14 mars, 18 avril et 30 mai de 10h à 11h30 :

Espace Marc Steckar
Ouverts à tous ! 12 personnes max. Prix selon QF (de 5€ à 8.50 € et hors commune 12€)

Martine 06 99 64 05 74



Retrouvez les informations et les événements qui animent votre ville sur

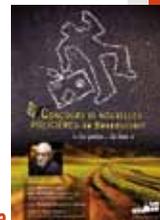


www.ville-bessancourt.fr

À ne pas manquer !

Soirée de remise des prix du 12^{ème} CNPB le 4 juin 2016

à l'Espace Marc Steckar. La soirée débutera à 18 heures par la rencontre avec **Ian MANOOK**, président du jury et sera animée par **Thomas Delecroix**.



Stages vacances de printemps



La ville propose différents stages pendant les vacances de printemps :

Stage cuisine

Du 18 au 22 avril

De 14h à 16h

Pour les 5-7 ans
Salle Paul Bonneville
De 3 à 6,5 € la séance.



Stage sportif

Du 18 au 22 avril

Pour les 8-12 ans
Complexe Maubuisson

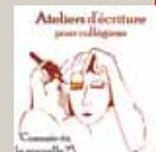
Atelier d'écriture

« Connais-tu la nouvelle ? »

animé par Isabelle Mercat-Maheu

Du mardi 19 au 22 avril de 9h30 à 12h30 :

Pour les collégiens - Bibliothèque Keller
Gratuit - Inscriptions le samedi 19 mars à 9h30 à la bibliothèque Keller



Stage cuisine

Du lundi 25 au vendredi 29 avril de 14h à 17h

Stage cuisine autour de la cuisine orientale, salée et sucrée.
- Animé par Bouchra Laazar
Pour les 8-12 ans - De 15 à 50 € selon le quotient familial

Les inscriptions aux stages auront lieu le samedi 2 avril :

- > de 8h30 à 12h à l'espace culturel pour le stage sportif et les stages de cuisine
 - > de 9h30 à 12h à la bibliothèque pour l'atelier d'écriture « Connais-tu la nouvelle ? »
- Renseignements au 01 30 40 44 95